



**Mise à disposition du premier supplément au prospectus de base
du programme « Euro Medium Term Notes »**

Paris, le 16 novembre 2015. Veolia Environnement a obtenu le 12 novembre 2015 le visa de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sur le premier supplément au prospectus de base de son programme d'instruments de dette (EMTN) d'un montant de 16 milliards d'euros.

Le prospectus de base et son premier supplément (visa AMF n°15-508 du 29 septembre 2015 et visa AMF n°15-581 du 12 novembre 2015) sont disponibles sur le site internet de la société à l'adresse www.finance.veolia.com (rubrique « dette et notation » sous « information financière »), à son siège social, auprès de l'agent payeur à Paris désigné dans le prospectus ainsi que sur le site de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org.

Siège social

36-38, avenue Kléber - 75799 PARIS Cedex 16 – France

Tél. : 33-1 71 75 00 00 – Fax : 33-1 71 75 10 45

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2 811 509 005 euros - 403 210 032 RCS PARIS